

EN LIENS

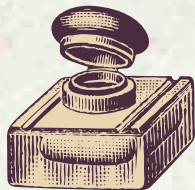
Septembre &
octobre 2022

#9

Le Magazine de Villedoux

Villedoux,

Il y a 170 ans...



*... la mairie-école
ouvrait ses portes*



Villedoux

www.villedoux.fr

SOMMAIRE

p.4 **LES ACTUS**

Il s'en passe des choses à Villedoux !

p.6 **LE DOSSIER**

Villedoux, il y a 170 ans, la mairie-école ouvrait ses portes

p.8 **LA JEUNESSE**

Infos pratiques pour la rentrée et retour sur l'été

p.10 **LE PORTRAIT**

À la rencontre de Lionel Herbez, garde-champêtre

p.11 **LA CDC**

Prêts à (re)lever le pouce ?

p.12 **LES ASSOS**

Les actus de la vie associative



EN LIENS

Septembre & octobre 2022

#9

Équipe Municipale

Le Maire : François Vendittozzi

Les adjoints :

- ▶ **Finances & économie communale**
David Wantz
- ▶ **Affaires générales & Ressources humaines**
Corinne Singer
- ▶ **Environnement, Aménagement & Travaux**
Daniel Boursier
- ▶ **Urbanisme réglementaire**
Marie-Dominique Peyraud-Cascales
- ▶ **Jeunesse, Culture & Vie associative**
Jean-Philippe Toledano

Les Conseillers Municipaux Délégués :

- ▶ **Intergénérationnalité**
Isabelle Bourland
- ▶ **Communication & Manifestations municipales**
Laura Vidal
- ▶ **Affaires sociales**
Nicolas Péraud
- ▶ **Affaires scolaires & Enfance**
Éric Galeran

Directeur de la publication
François Vendittozzi

Crédits photos
Sirone Photographie

Les plumes

Marie Capon, Bernard Charron, Elisabeth Deligne, Corinne Guichard, Lionel Herbez, Mélanie Jallat, Luidgi Lary, Agnès Moreau, Nicolas Peraud, Corinne Singer, Jean-Paul Sohyer, Jean-Philippe Toledano, François Vendittozzi, Laura Vidal, Kevin Wodzynski

Création & mise en page

Les Z'éclairéuses
www.leszeclairéuses.com

Impression

Imprimerie IRO, Rue Pasteur ZI
17 185 Périgny Cedex

Tirage : 1000 exemplaires

Retrouvez l'ensemble de l'équipe municipale sur le site web de la Mairie !



EDITO

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Le mois de septembre est synonyme de rentrée scolaire. Les jeunes Villedousais et quelques camarades Audoniens ont pris place dans les classes de l'école des Portes du Marais.

Mais l'été n'est pas fini et nous réserve encore de belles journées.

Alors pourquoi ne pas en profiter pour flâner dans les rues de la commune et découvrir, ou redécouvrir, le patrimoine grand ou petit qui jalonne le bourg. La mairie bien sûr, qui accueillit les jeunes écoliers pendant plus d'un siècle et garde sur sa façade le témoignage de ce passé scolaire, mais aussi l'église sont les plus connues. Certaines maisons à l'architecture originale ou imposante, d'autres plus modestes racontent le passé à la fois bourgeois et rural de notre commune. Les puits, déjà évoqués dans un numéro précédent de « En Liens », rappellent l'importance de l'eau en cette période de sécheresse.

Plus discrets, on découvre les anneaux d'attelage devenus désuets, les blockhaus, stigmates troublants de la poche de La Rochelle, ou encore les graffitis d'allèges, petits bateaux caboteurs qui longeaient nos falaises à l'époque où la mer les bordait.

Chemin faisant, nos pas nous éloignent progressivement du cœur du village pourquoi pas vers le point de vue, en haut de la falaise, depuis lequel il est possible d'embrasser du regard le marais, ce patrimoine naturel, si fragile qui occupe près des deux tiers de notre territoire et si vivant en raison des trésors, faune et flore, qui s'y cachent mais qui se montrent à qui sait être attentif.

Notre commune a grandi rapidement au cours des dernières décennies. Elle a accueilli avec plaisir de nouveaux habitants. Mais si cet accroissement urbanistique lui a permis d'évoluer et de s'adapter aux besoins de tous les Villedousais, elle a su garder la douceur de vivre de Villa Dulci originelle en préservant les patrimoines qui en sont la richesse.

François Vendittozzi,
Maire de Villedoux



Villedoux a su garder la douceur de vivre de Villa Dulci originelle en préservant les patrimoines qui en sont la richesse.



LES ACTUS

RENTRÉE SCOLAIRE



Les enfants reprendront le chemin de l'école le **jeudi 1^{er} septembre**.

Comme chaque année cette rentrée sera échelonnée afin d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions.

Ils sont attendus devant l'école aux horaires suivants :

8h30 : CM2	9h : CP
8h45 : CM1	9h05 : GS
8h50 : CE2	9h10 : MS
8h55 : CE1	9h30 : PS

L'APE accueillera les parents pour un café de rentrée.

L'ASTUCE JARDINAGE

de Luidgi

Le binage

Le binage consiste à briser la croûte superficielle du sol qui s'est formée sous l'action de la pluie ou du piétinement.

Les cinq vertus du binage :

- Améliore la pénétration de l'eau de pluie ou d'arrosage,
- Coupe les plantes indésirables,
- Bonne alternative au traitement chimique,
- Permet de stopper la remontée de l'eau par capillarité,
- Réalisé au printemps ou l'été, il détruit les œufs et les bébés limaces.

Un binage vaut mieux que deux arrosages !

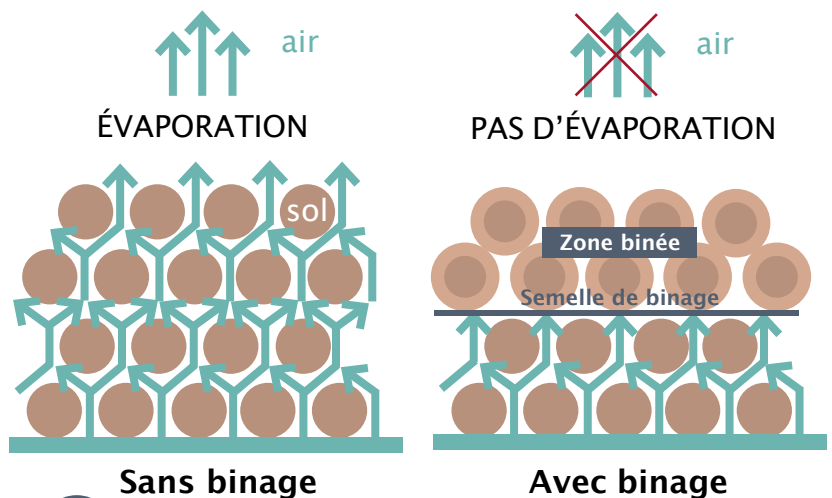
BIODÉCHETS

Pour sortir de nos poubelles cette matière organique valorisable en compost, Cyclad déploie dans les trois années à venir la collecte séparée des biodéchets sur son territoire.

À ce titre, une réunion publique est organisée le **mardi 27 septembre à 19h** dans la salle des fêtes.

À cette occasion le nouveau dispositif déployé sur la commune sera présenté et le matériel nécessaire sera remis aux villedousais intéressés.

Venez nombreux !





SOLIDARITÉ !

Le CCAS organise le **dimanche 16 octobre à 10h**, à la plaine des jeux, une marche rose pour sensibiliser au cancer du sein.

Vous êtes invités à participer à cet événement solidaire qui se clôturera autour d'un verre de l'amitié.

Plus d'infos : social@villedoux.fr

VIGIPIRATE

Vous avez peut-être remarqué que les panneaux « vigipirate » indiquent « risque attentat renforcé ». Depuis fin juin, la posture est renforcée pour l'été. Cette période est propre à l'insouciance et à l'oubli du quotidien parfois lourd. Malgré les incivilités que l'on peut déplorer, Villedoux est une commune plutôt calme. Mais la confiance n'exclut pas la vigilance.

Ainsi, l'accès à l'école ou à l'ACM n'est plus libre. De même, il est important de déclarer en mairie toutes les manifestations se déroulant sur l'espace public pour assurer la sécurité des participants. Car sans penser forcément à un attentat terroriste, nous ne sommes pas à l'abri d'une personne énervée qui veuille forcer le passage.

À Villedoux ou ailleurs, soyons tous prudents.



Nouvel aménagement : stationnement rue Saturne

À compter du 1^{er} septembre, afin de permettre la circulation du bus scolaire de Saint-Ouen d'Aunis, le stationnement sera interdit côté pair de la rue Saturne.

Tu viens d'avoir 16 ans, pense à te faire recenser en mairie au plus vite !

Pourquoi ?

Pour t'enregistrer et permettre ta convocation à la journée défense et citoyenneté. Pour obtenir l'attestation de recensement obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Comment ?

Aux horaires d'ouverture de la mairie, n'oublie pas d'apporter ta pièce d'identité française et le livret de famille de tes parents.

Nouveau bureau CCAS

Après s'être investie pendant de nombreuses années aux affaires sociales de la commune en tant que vice présidente du CCAS, Marie-Christine Queva passe le flambeau à Nicolas Péraud.

C'est donc sous la présidence de Monsieur le Maire et de son nouveau vice-président, que le CCAS s'est réuni le 18 juillet 2022 afin de se réorganiser pour être toujours plus proche des Villedousais.

Les grands axes d'action et leurs déclinaisons ont été réaffirmés à savoir :

- l'aide aux aînés
- l'aide à la jeunesse
- la solidarité et l'information
- les aides sociales

L'équipe du CCAS est intervenue cet été durant les périodes de canicule, en contactant notamment les personnes sensibles et en mettant à disposition des Villedousais des lieux frais.



LE DOSSIER

Il y a 170 ans, la mairie-école ouvrait ses portes

La journée du Patrimoine revêtera le dimanche 18 septembre prochain un caractère très particulier : une marche musicale déambulera dans les rues historiques de Villedoux accompagnée par la fanfare « La Clique sur Mer » autour du thème des 170 ans de la mairie-école.



Un rendez-vous à ne pas manquer !

Le rendez-vous est fixé à 10h30 devant la mairie avec une présentation des lieux. Des reproductions agrandies des cartes postales du début du 20^e siècle seront mises en place le long du parcours et feront l'objet d'énigmes à résoudre au cours du jeu de piste tracé sur un itinéraire facile, accessible à tous, petits et grands.

1789 : naissance des municipalités

La Révolution du 14 juillet 1789 est à l'origine des communes, des mairies, des conseils municipaux qui sont les bases de la République. Pourtant, la royauté n'était pas abolie et ce qui peut paraître surprenant, c'est que sur la proposition de l'Assemblée Nationale Constituante le roi Louis XVI

proclama le 28 décembre 1789 la constitution des municipalités.

Ces nouvelles entités mettent donc en place un conseil municipal, qui élit le maire et les adjoints parmi ses membres dont le nombre dépend de celui des habitants recensés de la commune. À Villedoux, il est vraisemblable que pendant longtemps l'église fut la maison commune.

Dès 1791, les gouvernements successifs entendent organiser l'instruction publique au sein de ces nouvelles communes. On ne sait pas précisément depuis quand une école existe à Villedoux. Mais en 1828, une indemnité de logement est attribuée à l'instituteur.

1833 : ouverture de l'école

À partir de 1833, toutes les communes de plus de 500 habitants doivent posséder une école. Villedoux comptait alors moins de 400 habitants. Pourtant, la municipalité décide de louer, la même année, deux pièces dans une maison de « grand logis » située dans la Grand Rue, peut-être l'actuelle rue du Fiton. L'une sert de salle de classe, l'autre de logement pour l'instituteur.

Les gouvernements successifs ont demandé aux municipalités de prévoir des locaux adaptés « à la bonne tenue de la classe primaire qu'elles devaient organiser ».

Cette demande se doublait d'une incitation pressante de créer des maisons communes dans lesquelles se tiendraient désormais les réunions du conseil municipal.





~~~~~  
Fanfare « La Clique sur Mer »  
~~~~~

Afin de limiter les coûts de constructions de tels bâtiments publics, certaines communes choisirent de les regrouper. Dès 1840, une circulaire proposait trois plans d'édifice accueillant la mairie, l'école et le logement de l'instituteur qui aurait aussi la charge de secrétaire de mairie.

1852 : construction de la mairie-école

C'est sans doute sur la base de l'un de ces modèles qu'en 1852, la Mairie-Ecole est construite. Elle incluait également un logement pour l'instituteur à l'étage. Dans les années 1950, avec l'augmentation de la population scolaire, l'actuelle salle annexe de la mairie servait de salle de classe.



~~~~~  
Les écoliers en 1913  
~~~~~

Depuis 1963 : agrandissement constant de l'école

Cela ne s'avérant pas suffisant, en raison de l'expansion de Villedoux, en 1963 un bâtiment scolaire est inauguré. Il comprend trois salles de classes, actuellement occupées par les élèves de maternelle, et deux logements d'instituteurs. Le préau sera par la suite clos pour devenir une salle d'évolution et les logements sont désormais transformés en dortoir pour les élèves de maternelle.

Dans les années 1970, deux bâtiments préfabriqués sont installés devant l'école pour accueillir les enfants habitants le nouveau lotissement du Vignaud.

En 1986, 4 nouvelles salles de classes sont créées. L'une d'elles sera ensuite transformée en salle de réunion. En septembre 2010, deux nouvelles salles de classes sont inaugurées.



À la rentrée scolaire 2011, un préfabriqué est installé dans l'enceinte de l'école. Deux autres seront ajoutés en 2012 puis en 2013. Compte tenu du nombre important d'élèves, l'atelier pédagogique, créé en 2008, sert également de salle de classe.

En septembre 2014, les élèves investissent deux nouvelles salles de classe. À l'heure actuelle, les élèves occupent douze salles de classe.

2008 : ouverture du restaurant scolaire

L'équipement scolaire est complété par un restaurant scolaire, inauguré en 2008 et de nouveaux locaux pour l'ACM (Accueil Loisirs), construit dans le prolongement des nouvelles salles de classe.

La parole est à

LA JEUNESSE

Infos pratiques pour la rentrée

LES HORAIRES DE LA GARDERIE

Le matin : 7h15-8h20

Le soir : 16h30-19h (goûter gratuit)

LES HORAIRES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le mercredi : 7h30-18h30

Pendant les vacances : 8h-18h

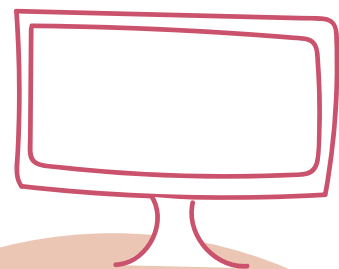
Pour la garderie, la cantine et les mercredis, pensez bien à inscrire votre enfant sur le portail famille **avant le vendredi 14h pour la semaine suivante**. Sinon 1€ supplémentaire par repas non réservé vous sera facturé.

Pour les vacances, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant à la demi-journée (matin, matin avec repas, après-midi, après-midi avec repas) ou en journée complète. Tarifs selon votre quotient familial. **Les inscriptions commencent environ 1 mois avant le début des vacances pendant 15 jours**. Si, une fois passé ce délai, vous voulez inscrire votre enfant, n'hésitez pas à contacter directement l'accueil de loisirs qui vous dira s'il reste de la place.

Il est très important de penser à **inscrire votre enfant sur le portail famille dans les délais** car ce sont les inscriptions qui nous permettent de prévoir le nombre de goûters, le nombre de repas mais aussi le nombre d'encadrants pour veiller au bien-être de vos enfants, proposer et préparer des activités.

Pour que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions possibles il faut que les parents fassent bien leurs devoirs. 😊

Bonne rentrée à tous !



COMMENT SE
CONNECTER AU
PORTAIL FAMILLE ?



RDV sur le site de la mairie

www.villedoux.fr

- > Rubrique « Enfance – Jeunesse »
- > Portail Famille

ou l'application de Villedoux !





Retour sur... l'été !

À l'accueil de loisirs

Cette année, c'est le roi lion qui s'est invité à l'accueil de loisirs. Tous les matins les enfants ont participé à la confection du décor, des costumes ainsi que des chorégraphies pour la représentation du mercredi 27 juillet.

Les après-midis quant à eux étaient consacrés aux jeux sportifs. Entre parcours de motricité, jeux d'eau et boom du 15 juillet, les enfants ne se sont pas ennuyés !

Cette année, que de nouvelles sorties au programme ! Nous avons d'abord pris la direction du **château de Saint-Jean-d'Angle**, puis c'est l'**île d'Aix** qui nous a accueillis, et pour finir le mois de



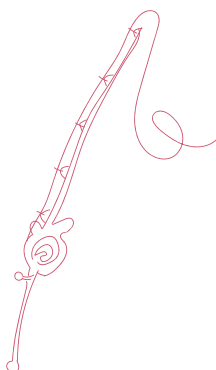
juillet nous
s o m m e s
allés au
parc de la
Vallée à
Massais.

À la Maison des Jeunes

Cet été les jeunes de la MDJ ont eu un programme bien chargé ! Épreuve d'équilibre avec la **Slackline**, de l'orientation avec le **Rallye Photo**, du rafraîchissement avec des **Tournois d'eau** et du farniente avec la **pêche**.

Un programme varié qui a su plaire aux goûts différents de chaque jeune, qui ont en plus profité de sorties comme à La Rochelle pour un **Escape Game** ou au **Parc de Pierre Brune** en Vendée.

Du plaisir, du rire, du soleil, la combinaison parfaite pour des vacances de rêve !



À NE PAS MANQUER

Stage de théâtre, animé par Sabrina et Benjamin de la compagnie « Terre Sauvage »

La CDC Aunis Atlantique et la Commission culture de Villedoux proposent un stage de théâtre pour les enfants de 6 à 15 ans (Accueil Loisirs et Maison des Jeunes), du lundi 24 au vendredi 28 octobre, avec restitution à la salle des fêtes devant le public vendredi 28 octobre à 19h.

Renseignements et réservations :
servicescolarite@villedoux.fr

Portes ouvertes de la Maison des Jeunes

Tu as entre 10 et 15 ans et tu ne connais pas la maison des jeunes ? C'est le moment de venir à ses portes ouvertes !

Kévin sera présent le samedi 10 septembre de 14h à 17h pour répondre à toutes tes questions et te montrer ce qu'on y fait !

Pour ceux qui connaissent déjà, ce sera aussi l'occasion de vous réinscrire !



LE PORTRAIT

À la rencontre de Lionel Herbez, garde-champêtre

Lionel Herbez est arrivé le 15 juillet. Sa silhouette vous est peut-être déjà familière mais son métier de garde-champêtre suscite des interrogations. Beaucoup ont en tête l'image d'Épinal de l'homme appelant la population à grand renfort de tambour. Mais ce métier s'est modernisé et ses compétences correspondent aux besoins de notre commune « ruraine ».



... Pouvez-vous présenter vos missions de garde-champêtre ?

Le champ d'intervention est large. Comme un policier municipal, je suis chargé de faire appliquer les pouvoirs de police du maire, c'est-à-dire tout ce qui relève du bon ordre (prévention, surveillance, tranquillité) de la sécurité et de la salubrité publique, de veiller à l'application des arrêtés municipaux.

Je peux donc constater par procès-verbal les infractions aux lois et règlements notamment relatifs à la police de la route et de la circulation, la divagation d'animaux, les bruits ou tapages nocturnes, l'abandon d'ordures ou encore les destructions, dégradations et détériorations légères des biens appartenant à la commune.

Mais le champ de compétence du garde-champêtre s'étend à la police de l'environnement et des ressources naturelles, telle que l'eau, de la chasse, de la pêche, de la faune et de la flore sauvages mais aussi des bois et chemins ruraux.

Cela est particulièrement pertinent à Villedoux, commune du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, entourée du milieu sensible que sont les marais.

... Pourquoi avez-vous choisi ce métier et Villedoux ?

J'ai souhaité mettre à profit mes connaissances acquises en 30 ans de gendarmerie en exerçant dans une commune rurale à taille humaine. J'avais eu l'occasion de connaître Villedoux et cette commune répondait à ce critère.

Le métier de garde-champêtre me permet de mieux connaître ce territoire et surtout de rencontrer et d'échanger avec les habitants, de leur expliquer les différents règlements en vigueur afin d'améliorer leur quotidien et le bien vivre ensemble. J'attache de l'importance à dialoguer avec tous les Villedousais, à établir un climat de confiance aussi bien avec les jeunes qu'avec les personnes plus âgées.

« Un agent du service public doit savoir faire preuve d'empathie, établir un climat de confiance et de dialogue avec tous afin de régler les litiges avant qu'ils prennent de l'ampleur et de pouvoir faire remonter les difficultés au maire et à l'équipe municipale. »



Comment contacter Lionel ?

✉ accueil@villedoux.fr



Prêts à (re)lever le pouce ?

Les masques sont tombés, les sourires réapparaissent et avec eux, RezoPouce ! Rezopouce, c'est 33 arrêts installés en Aunis Atlantique, avec un arrêt au moins par commune ! Une solution de mobilité pratique et efficace !

Le principe ?

Partager ses trajets au quotidien, voyager l'esprit serein, faire de nouvelles rencontres, limiter ses émissions de CO2, limiter ses dépenses, et plus encore !

Avec Rezopouce, organiser vos trajets entre voisins n'a jamais été aussi simple. Vous pouvez également laisser parler vos envies ! Que ce soit du covoiturage ou de l'autostop, le Rezo peut répondre à vos besoins de mobilité.

Comment ça marche ?

Avec l'appli, plusieurs utilisations sont possibles :

- En **mode "Instantané"**, vous pouvez partager votre destination en temps réel et visionner sur une carte les conducteurs et passagers (et leur destination) situés autour de vous.
- En **mode "Programmé"**, vous pouvez proposer votre trajet en voiture ou trouver un trajet à l'avance.

PARTAGEONS
nos trajets



www.rezopouce.fr
Un service mobicoop

- En **mode Stop**, vous vous rendez à un arrêt RezoPouce, vous sortez votre "pancarte destination" et vous tendez le pouce tout simplement.



Pour rejoindre la communauté RezoPouce, c'est facile et gratuit !

Vous pouvez vous inscrire sur l'application mobile, le site internet rezopouce.fr ou en mairie.

L'anguille ?

Il n'y en a pas ! La seule condition est d'avoir 14 ans et + !



LES ASSOS

Retour

LE 1^{ER} FORUM «PRO» DE FELAVI A TENU SES PROMESSES !

Cela faisait des mois que le pôle « pro » du Comité FELAVI se préparait pour mettre sur pied une manifestation pouvant rassembler une grande partie des entreprises, commerces, artisans, prestataires de services de la commune.

Pari gagné. Le premier forum s'est tenu le samedi 2 juillet sur la plaine de jeux, destiné à faire connaître les acteurs économiques entre eux mais aussi de présenter aux habitants venus en nombre leurs diverses activités.

Encouragée par la municipalité, cette initiative du Comité FELAVI que préside Anthony Déméocq, efficacement épaulé en l'occurrence par Cristal Maïni, est appelée à se renouveler avec plus d'envergure l'an prochain.

Contact : comite.felavi@gmail.com



BELLE SOIRÉE D'ÉTÉ POUR LES SENIORS

« Villedoux Seniors » a renoué le dimanche 10 juillet avec une tradition interrompue par les contraintes sanitaires : un après-midi et une soirée champêtre sur la plaine de jeux.

Soutenue matériellement par le Comité FELAVI et par la municipalité qui a offert l'apéritif, l'association a retrouvé toute sa vigueur. L'organisation mise en place a répondu aux attentes de la trentaine de Seniors qui se

sur...



sont adonnés au jeu de pétanque malgré la chaleur, et aux jeux de société pour les plus nombreux.

Toutes et tous se sont retrouvés autour du repas aux saveurs brésiliennes et portugaises, très apprécié, préparé par Abel et son épouse, dynamiques commerçants villedousais.

Les Seniors reprendront leurs activités dès le mardi 6 septembre à 14h à la salle des fêtes.

Pour les rejoindre : rolpin@orange.fr



LA FÊTE NATIONALE CHAUDEMMENT HONORÉE

La soirée organisée ce mercredi 13 juillet à l'occasion de la Fête Nationale a connu un plein succès. Municipalité, Foyer Rural et le Comité des Fêtes FELAVI avaient conjugué leurs moyens pour permettre aux centaines de Villedousais de passer de bons moments en dépit de la chaleur lourde qui enveloppait la plaine de jeux.

Après l'apéritif offert par la municipalité avec à sa tête Corinne Singer, adjointe au maire, les nombreux repas gratuits ont été servis, confectionnés par la société Coq Ô Rico, prolongés par les desserts réalisés par la Doul'angerie. FELAVI n'avait pas oublié les plus jeunes, en ayant dressé une structure gonflable.

Puis, la nuit tombante, Bernard Charron et son équipe entraient en scène pour une retraite aux flambeaux avec les enfants présents.

Le staff de FELAVI mené par son président Anthony Déméocq s'est évertué à répondre au mieux aux attentes des Villedousais qui participaient à cet esprit « guinguette » qui prit fin au bout de la nuit.



JACQUES DENIS, ÉLU PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'AMICALE DE LA BOULE EN BOIS

L'Amicale bouliste « Saint Eloi – La Rochelle – Villedoux » a tenu son assemblée générale sous la présidence de Jacques Denis qui a souhaité « passer la main » après de nombreuses années à pérenniser cette tradition régionale. Ses adhérents l'ont élu « président d'honneur ».

Elle est désormais présidée par Jacky Pelaud de Dompierre sur Mer.

C'EST LA RENTRÉE POUR LA BIBLIOTHÈQUE !

Les vacances sont terminées, et c'est la rentrée pour la bibliothèque qui vous accueille à ses horaires habituels :

- Mercredi de 10h à 12h
- Vendredi de 16h15 à 19h
- Samedi de 10h à 12h

À NE PAS MANQUER !

10 SAM.
SEPT.
à 13h45

CONCOURS DE PÉTANQUE *par le Foyer Rural*

Le Foyer Rural organise un concours de pétanque sur les terrains de la plaine de jeux. 7€ par personne / Inscriptions en doublettes formées à partir de 13h45 lancé du but 14h30 – 1 lot pour tous – Bourriche – Buvette

+ d'infos : foyerrural17230@gmail.com ou 06 88 74 43 21

BOOM DE RENTRÉE *par l'APE*

RDV à la Salle des fêtes !

+ d'infos : apevilledoux@outlook.fr

25 DIM.
SEPT.
à partir de 8h

BROCANTE VIDE 3 G *par le Foyer Rural*

RDV sur la plaine de jeux, de 8h à 18h, pour la brocante vide 3 G (Greniers, Galetas, Garages). Manifestation au profit des activités culturelles du Foyer Rural et du concert « Gospel » du 1^{er} octobre. 3€ le mètre linéaire – Bulletins d'inscription à retourner avec votre règlement avant le 20 sept. au Foyer Rural, 7 rue des orchidées. Le bulletin est disponible sur la page Facebook, au café, à la Doul'angerie ou sur demande au 06 88 74 43 21.

À l'occasion de sa brocante, un **concours de pétanque** est organisé sur les terrains de la plaine de jeux à 13h45 ! 7€ par personne / Inscriptions en doublettes formées à partir de 13h45 lancé du but 14h30 – 1 lot pour tous – Bourriche – Buvette

+ d'infos : foyerrural17230@gmail.com ou 06 88 74 43 21

1^{er} SAM.
OCT.
à 20h30

CONCERT GOSPEL *par le Foyer Rural*

RDV à l'Église Saint Martin pour un concert Gospel avec la chorale de gospel et de rhythm'n'blues « ALLEGRIA la chanson qui bouge » de Corme Royal. Entrée libre, participation au chapeau.

+ d'infos : foyerrural17230@gmail.com ou 06 88 74 43 21

23 DIM.
OCT.

CONCOURS DE BELOTE *par l'Amicale de la Boule en bois*

RDV à la salle des fêtes pour un après-midi « Concours de Belote » !

+ d'infos : 05 46 68 51 55



~~~~~  
**RETROUVEZ L'ANNUAIRE  
AVEC LES 15 ASSOCIATIONS  
DE VILLEDoux SUR LE SITE WEB  
OU SUR L'APPLI !**  
~~~~~

L'ANNUAIRE

des associations

A.C.C.A

(Association de Chasseurs)

Joël Tessier
06 43 70 98 82
texierdominique@orange.fr

AMICALE BOULISTE « ST ÉLOI - LA ROCHELLE VILLEDoux »

(Boule en bois, concours de belote)

Jacques Denis (Président d'honneur)
05 46 68 51 55
bg17230@gmail.com

AMICALE LAÏQUE

(Bibliothèque, conte, jeux, vide-grenier...)

Annie Villalongue
06 83 75 36 60
amicalebiblio.villedoux@gmail.com

ASSOCIATION DES JEUNES DE VILLEDoux

(Activités culturelles pour enfants et ados)

Samuel Mercier
ajvilledoux@gmail.com

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

(Actions pour financer les projets pédagogiques et la fête de l'école)

Emmanuelle Charron
06 35 10 01 08
apevilledoux@outlook.fr

CAP VILLEDoux

(Course à pieds et randonnées)

Jean-Daniel Michel
06 61 45 41 57
jd.michel1763@gmail.com
capvilledoux.wifeo.com

LES CAVALIERS DE L'OCÉAN

(Concours hippiques du Centre Equestre)

Christiane Violette
05 46 01 77 17
ou 06 81 45 20 81
benoitchapelle17@gmail.com

COMITÉ FELAVI

(Soutien et coordination des associations, activités)

Anthony Demeocq
06 67 66 55 60
comite.felavi@gmail.com
www.felavi.fr

CORPS ET ÂMES

(Zumba adultes et enfants)

Dorine Legros
06 08 60 66 65
dorine-legros@hotmail.com
www.dansecorpsetames.fr

FOYER RURAL

(Palets, pétanque, concours, loisirs créatifs, fêtes de Bandas, spectacle...)

Bernard Charron
05 46 68 52 54
ou 06 99 74 43 21
foyerrural17230@gmail.com

LE JARDIN DU CANAL

(Jardins potagers)

Arnaud Poirier
06 63 67 81 32
2apoirier@free.fr

LA ROCHELLE YOGA RELAXATION

Floriane Desplebin
06 61 50 59 13
larochelle.yoga.relaxation@gmail.com
www.larochelle-yoga-relaxation.fr

NITRO PASSION

(Voitures télécommandées)

C. Bouchet (Président)
Eric Portier
06 61 33 66 49
nitropassion@orange.fr
www.nitropassion.com

OCCE

(Association de coopération scolaire)

Agnès Moreau
e-villedoux@ac-poitiers.fr

VILLEDoux SENIORS

(Jeux de société, tarot, scrabble, belote, visites, repas...)

Roland Pineau
06 66 95 31 89
villedouxseniors@orange.fr

INFOS PRATIQUES



MAIRIE DE VILLEDoux

4 rue de la Mairie
Tél : 05 46 68 50 88
accueil@villedoux.fr

Mairie De Villedoux

Horaires d'ouverture
au public

- ▶ **Lundi et mercredi :**
9h-12h
- ▶ **Vendredi :**
9h-12h
13h30-16h

Uniquement par téléphone :

- ▶ **Mardi et jeudi :**
9h-12h
13h30-16h

ÉCOLE

École des Portes du Marais
3 rue du Marais Guyot
05 46 68 52 17

Directrice : Agnès Moreau

ACM – EXTRA SCOLAIRE

06 76 90 27 28
accueil-loisirs@villedoux.fr

Horaires d'ouverture

PÉRIODE SCOLAIRE

- ▶ **Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**
 - le matin : à partir de 7h15
 - le soir : jusqu'à 19h
- ▶ **Mercredi :** 7h30-18h30

VACANCES SCOLAIRES

Tous les jours : 8h-18h

CYCLAD

05 46 07 16 66
www.cyclad.org

BIBLIOTHÈQUE

3 bis rue du Fiton

Horaires d'ouverture

- ▶ **Le mercredi et samedi :**
10h-12h
- ▶ **Le vendredi :**
16h15-19h

+D'INFOS

www.villedoux.fr

SANTÉ



Médecins généralistes
Pôle Santé – ZA des cerisiers

- ▶ **Dr Éric Bernuchon**
05 46 00 62 30
- ▶ **Dr Laëtitia Briffaux**
–Picavet
05 54 07 00 22



Cabinet infirmier
Pôle Santé – ZA des cerisiers
07 78 88 28 01

NUMÉROS UTILES

15 : SAMU
17 : Police secours
18 : Sapeurs-Pompiers
112 : N° d'urgence européen
3237 : Pharmacie de garde
(0,35€/min)

ÉTAT CIVIL



BIENVENUE !

THAÏS VIAUD
Née le 6 juillet



FÉLICITATIONS !

THIERRY PEYREFICHE
& CHRISTELLE CHABOT
Mariés le 25 juin

MICHAËL LACELLERIE &
ADELINE BENET
Mariés le 2 juillet

DAVID TIRBOIS &
NATHALIE LONCAN
Mariés le 9 juillet

VINCENT GADREAU &
CRISTAL MAÏNI
Mariés le 30 juillet

Tous nos vœux de bonheur aux époux !

PROCHAIN NUMÉRO : NOVEMBRE – DÉCEMBRE 2022